

Fonds écologique BKW



*thème central
néophytes*

Centime après centime,
le fonds écologique BKW
est alimenté. Grâce aux
choix de produits de nos
clients. Et centime après
centime, nous remboursons
notre dette à la nature –
pour chacun d'entre nous.

Sommaire

2 Avant-propos

3 Néophytes

- 4 Un danger pour la santé, l'environnement et l'économie
 - 7 Un combat acharné contre les néophytes
 - 9 Conseils pour son jardin
-

10 Aperçu des projets en cours

12 L'association pour une énergie respec-
tueuse de l'environnement (VUE)

14 naturemade: du courant issu à 100%
de sources renouvelables

15 Clients sur le marché

18 Faits et chiffres

19 Comité de direction

20 Rapport du réviseur

Avant-propos

Chers clients et partenaires, chères parties intéressées,

«Il était une fois», c'est ainsi que débutent les contes. Bien sûr, on ne peut pas comparer directement le fonds écologique BKW avec un conte – tout d'abord parce qu'il est bien réel. Mais il existe tout de même des similitudes. Par exemple, le rôle majeur des animaux et des plantes, qui existe aussi souvent dans les contes.

Les plantes et les animaux comme héros

Dans les contes, les héros sont placés face à une mission qu'ils doivent relever. Notre rôle, en tant que président et directeur du fonds écologique BKW, consiste à prendre les animaux et les plantes et à en faire des héros. Nous voulons revaloriser les habitats sur le plan écologique et créer ainsi une plus-value. Utilisons à bon escient l'argent dont nous disposons, par exemple pour la protection ciblée des espèces locales menacées et la promotion de la biodiversité.

Éliminer les obstacles sur notre chemin

Mais pour que les héros l'emportent, nous devons aussi combattre les «méchants» qui portent préjudice à la nature, comme les néophytes envahissantes. Ce sont des plantes exotiques qui prolifèrent au détriment de notre flore locale. Depuis dix ans, avec le fonds écologique BKW, nous nous engageons notamment dans la lutte contre les néophytes. Découvrez plus d'informations à ce sujet et approfondissez vos connaissances grâce au sujet principal de notre rapport annuel.

Il était une fois en 2000

L'histoire du fonds écologique BKW débute en 2000, lorsque la centrale hydroélectrique d'Aarberg reçoit la certification «naturemade» (une première parmi les centrales hydrauliques de BKW). La qualité de l'énergie ne se voit pas. Avec le label de qualité, les clients sont assurés d'avoir une électricité renouvelable à 100%, et même 100% écologique avec «naturemade star». Ce label établit la



confiance en rendant visible la qualité de l'énergie. «naturemade» est le label de l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE). Vous découvrirez également la VUE de plus près dans ce rapport.

Seule l'union fait la force

Les huit membres du comité de direction se battent pour la revalorisation des habitats. Avec un œil critique et attentif, ils examinent des projets initiés par le fonds lui-même, ou soutenus par ce dernier grâce à des ressources financières ou professionnelles. Mais nous ne pouvons pas avancer seuls. Nous avons besoin de coéquipiers motivés, nous avons besoin de partenariats, et aussi de clients. Ce sont eux qui, par leurs choix de produits, nous permettent de nous engager. Merci beaucoup!

Un conte s'achève généralement par «Ils vécurent heureux...». En ce qui concerne le fonds écologique BKW, la suite de la phrase pourrait être: «... et continuèrent à s'engager pour des habitats écologiques pendant de nombreuses décennies.» Nous sommes ravis de cette perspective et nous espérons pouvoir vous avoir à nos côtés. Pour faire de bien d'autres contes des réalités!

Stephan Bütler
Président Fonds écologique BKW

Thomas Richli
Directeur Fonds écologique BKW

NÉO PHY TES

Que sont les néophytes?

En 1492, Christophe Colomb découvre l'Amérique. Mais quel est le rapport entre Christophe Colomb et la flore locale? Il est bien plus présent qu'on ne pourrait penser. En effet, ce sont les navigateurs de cette époque qui ont importé, sciemment ou par erreur, les premières plantes qui ont fini par proliférer à l'état sauvage. Ces plantes s'appellent les néophytes. La traduction littérale de ce mot est «nouvelles plantes». Toutes les néophytes ne sont pas envahissantes, c'est-à-dire que toutes ne prolifèrent pas rapidement. À ce jour, la flore suisse compte environ 500 à 600 néophytes. Parmi elles, 58 font partie des espèces envahissantes, ou potentiellement envahissantes, comme l'indique le site Internet infoflora.ch, le centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse. La plupart de ces plantes exotiques sont bien intégrées dans notre environnement et ont enrichi la flore locale. En revanche, les néophytes envahissantes prolifèrent et causent plusieurs problèmes.

Un danger pour la santé, l'environnement et l'économie

Les néophytes ont considérablement proliféré ces dernières années et menacent les plantes locales. Le fonds écologique BKW lutte donc contre ces plantes nuisibles depuis déjà dix ans.

Au cours des dernières années, les néophytes envahissantes se sont révélées nuisibles pour la biodiversité dans le monde entier. Les néophytes envahissantes sont la deuxième raison principale de la disparition des espèces, juste après la destruction d'habitats naturels par l'être humain. Conformément à la Convention sur la biodiversité, en vigueur en Suisse depuis 1995, il est nécessaire d'empêcher l'introduction de telles espèces et de contrôler ou d'éliminer les espèces déjà établies.

Différents acteurs se sont donc engagés en ce sens dans ce domaine. Des experts informent et sensibilisent le grand public. Avec la révision de l'ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE), en vigueur depuis octobre 2008, la Suisse dispose d'une base légale pour protéger l'être humain et la nature des dommages causés par la présence des néophytes envahissantes.

Le fonds écologique BKW s'est lui aussi fixé comme objectif la lutte contre les néophytes, il y a déjà dix ans. Comme les ressources financières sont souvent insuffisantes dans les cantons et les communes, le fonds écologique BKW s'engage contre les plantes exotiques en mettant en place de nombreux projets et recherche des solutions avec différents partenaires.

«Certaines plantes sont dangereuses pour notre santé, d'autres nuisent à l'environnement, et d'autres encore peuvent déstabiliser les rives des ruisseaux ou endommager des constructions»

Jonas Keller
Atelier Landschaft Natur Umweltschutz (Alnus)



Jonas Keller, d'Alnus (Atelier Landschaft Natur Umweltschutz) à Anet, connaît les conséquences des néophytes sur l'être humain et sur l'environnement. «Certaines plantes sont dangereuses pour notre santé, d'autres nuisent à l'environnement, et d'autres encore peuvent déstabiliser les rives des ruisseaux ou endommager des constructions», indique l'expert. Parmi les plantes nocives pour la santé, on peut notamment citer l'ambrosie ou la berce géante. Les plantes locales sont évincées par exemple par le solidage du Canada, la renouée du Japon, la vergerette et le laurier-cerise. Enfin, certaines espèces ont également des conséquences négatives sur le plan économique: elles déstabilisent des talus ou entraînent des pertes de récoltes dans les cultures agricoles. Jonas Keller pense ici principalement à la renouée du Japon et au souchet.



Solidage du Canada
(*Solidago canadensis*)

«Veuillez éliminer le solidage du Canada de tous les jardins, espaces verts et des toitures!» Cet appel pressant se trouve sur le site Internet de la ville de Berne. Le solidage du Canada est un arbuste de 60 à 120 centimètres de hauteur, aux fleurs jaunes, et qui vit plusieurs années. «À l'époque, il a été apporté d'Amérique du Nord en tant que plante ornementale et source de nectar pour les abeilles», explique Jonas Keller d'Alnus. Il prolifère rapidement et sur de vastes surfaces, évince d'autres espèces végétales, endommageant ainsi la diversité des espèces. Aujourd'hui encore, le solidage du Canada pousse dans de nombreux jardins privés, depuis lesquels il se propage très rapidement dans des espaces naturels et dignes de protection et dans les zones constructibles, prolifère à l'état sauvage sur les bords des routes, les talus, les voies ferrées, les toits plats, ainsi que dans les prairies, les forêts et les terrains en friche.

Berce géante
(*Heracleum mantegazzianum*)

Apportée du Caucase comme plante ornementale, la berce géante s'est vite implantée en Europe – dès 1828 en Angleterre. Cette espèce qui vit deux ans privilégie les sols frais et riches en nutriments, d'où elle évince la flore locale. Très toxique par ailleurs, elle cause d'importantes brûlures en cas de contact avec la peau combiné aux rayons du soleil. Comme son nom le laisse deviner, la berce géante peut atteindre trois à cinq mètres de hauteur. Ses tiges mesurent plus de dix centimètres d'épaisseur. Cette plante fleurit entre juillet et septembre. «La berce géante est <seulement> un problème ponctuel, explique Jonas Keller, surtout parce qu'elle est assez facile à combattre.»



Un combat acharné contre les néophytes

Les cours d'eau sont les artères vitales de nos paysages. C'est pourquoi le fonds écologique BKW investit beaucoup de travail et d'argent dans la lutte contre les néophytes envahissantes – avec le soutien des écoliers et des demandeurs d'asile.



Vergerette annuelle (*Erigeron annuus*)

Jonas Keller d'Alnus désigne la vergerette annuelle comme la «nouvelle venue» qui a massivement proliféré au cours des cinq dernières années. Cette plante a été introduite en Europe depuis l'Amérique du Nord. Elle prolifère rapidement sur les surfaces de gravier ouvertes, les bordures de chemins et les prairies fleuries (prairies peuplées de nombreuses espèces, qui sont rarement tondues et à peine fertilisées), où elle menace actuellement la flore locale.



Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)

La renouée du Japon peuple notamment les rives des cours d'eau. Ses parties situées en surface meurent en hiver et laissent des berges exposées à l'érosion. «La puissante renouée du Japon est très difficile à combattre, indique Jonas Keller. Cette plante constitue un problème plus sérieux à court et moyen terme pour la diversité des espèces ainsi que pour la stabilité des rives de cours d'eau.»



Souchet comestible (*Cyperus esculentus*)

Le souchet, aussi appelé souchet comestible, prolifère surtout au niveau local. Les dommages que provoque cette herbe ne sont pas si importants, «mais elle est extrêmement difficile à combattre», déclare l'expert Jonas Keller. C'est surtout l'agriculture qui est concernée: cette néophyte s'attaque principalement aux cultures sarclées, comme les champs de maïs ou de pommes de terre.



Laurier-cerise (*Prunus laurocerasus*)

Originaire d'Asie de l'Est / d'Europe du Sud-Est, cet arbuste ou arbre à feuilles persistantes est apprécié pour entourer les jardins privés. Il se trouve en lisière forestière, dans les haies et les clairières. Les jeunes arbres peuvent former des bosquets qui empêchent le recru forestier en évinçant la végétation locale (voir aussi page 9, «Conseils pour son jardin»).



Vous trouverez plus d'informations au sujet des néophytes envahissantes sur le site Internet www.infoflora.ch du centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse.

Sur les rives des ruisseaux et dans le canton au bord de l'Aar, les communes doivent prendre des mesures contre les néophytes. Et en tant qu'exploitante de centrale, l'entreprise BKW est tenue d'entretenir les concessions. Entre la centrale hydroélectrique de Mühleberg et la centrale hydroélectrique d'Aarberg, BKW réalise donc depuis dix ans un contrôle strict des néophytes avec le fonds écologique BKW. Quelles sont ses obligations et quels sont ses choix? Jusqu'à la ligne de crue de l'Aar, la loi exige la lutte contre les plantes envahissantes. Mais le fonds écologique BKW n'abandonne pas non plus le territoire situé après la digue à son destin. Au contraire. «Nous regardons l'espace dans son ensemble», déclare Jonas Keller d'Alnus, qui travaille avec le fonds écologique BKW depuis dix ans.

Les nombreuses espèces végétales qui n'ont pas leur place ici sont consignées sur de vastes plans. Les populations évoluent en permanence, d'une année à l'autre, «avec une tendance positive dans le meilleur des cas», selon Jonas Keller. Les espèces les plus répandues sont le solidage du Canada, le robinier, la balsamine de l'Himalaya et, sporadiquement, également la renouée du Japon et la berce géante.

Les fleuves, artères vitales de nos paysages, transportent également des semences. «Avec les communes, nous nous efforçons d'endiguer la prolifération des néophytes», déclare Jonas Keller. Il prend comme exemple la coopération avec la commune de Radelfingen. «Le fonds écologique BKW a financé un concept pour les cours d'eau dans la commune. Il est dans l'intérêt de tous d'éviter le retour des néophytes une fois qu'elles ont été vaincues.» Grâce à ce concept, la commune a pu, de son côté, faire financer une partie des mesures par le canton. Ces efforts conséquents ont permis de réduire considérablement les populations de néophytes sur le territoire, et donc de diminuer chaque année l'investissement nécessaire à la lutte contre ces plantes.

Le fonds écologique BKW s'engage également pour d'autres concessions, sur le même principe qu'entre Mühleberg et Aarberg: depuis 2016 pour celle de la centrale hydroélectrique de Bannwil et depuis 2019 pour celle de la centrale hydroélectrique de Wynau. Sur toutes ces rives, des experts mènent la lutte contre les espèces de plantes envahissantes. Ils sont accompagnés par des écoliers et des demandeurs d'asile, et parfois par le groupe de construction de BKW et, en Haute Argovie, par le service forestier de l'État. Ensemble, ils entretiennent les concessions et contrôlent les projets de revitalisation mis en place autour de l'Aar.



Un travail manuel fastidieux

Entre le barrage de Mühleberg et celui d'Aarberg se trouve un tronçon de l'Aar d'environ 13 kilomètres. Toute cette section se trouve sur les concessions des centrales hydroélectriques BKW de Mühleberg, Niederried-Radelfingen, Kallnach et Aarberg, sur lesquelles la BKW est responsable de l'entretien du cours d'eau. En complément de l'entretien habituel des espaces verts et des zones boisées, le fonds écologique BKW y supervise également une lutte complète contre les néophytes depuis dix ans. La majorité des opérations nécessaires sur le terrain se présentent sous la forme d'un travail manuel fastidieux, mais qui ne requiert pas de main-d'œuvre qualifiée, comme l'arrachage des solidages et des balsamines. Pour ces travaux, on fait appel aux demandeurs d'asile qui participent à une formation du centre de compétences du travail de la ville de Berne.



Les écoliers participent au désherbage

Ces interventions sont particulièrement appréciées, comme elles apportent de la variété dans le quotidien scolaire: les élèves de l'école primaire d'Aarberg participent régulièrement à des projets du fonds écologique BKW. Au cours des dix dernières années, ils étaient présents lors de 50 interventions au total, qui ont eu lieu le long de l'Aar, et notamment dans le secteur d'Aarberg. Ils dés-herbent et aident à revaloriser l'environnement. Aux côtés des experts, les écoliers plantent des haies et des arbres, ou construisent parfois même

des ponts. Outre la partie pratique, ils apprennent des informations intéressantes sur les valeurs de la nature, sur les projets du fonds écologique BKW et sur les réussites actuelles en termes de lutte contre les néophytes. «Ces demi-journées d'intervention à valeur pédagogique sont très appréciées», déclare Jonas Keller. Les participants sont récompensés en passant un bon moment et en recevant une collation.

Conseils pour son jardin

Les plantes exotiques, et souvent les néophytes envahissantes, se sont établies dans nos jardins pour différents usages. Et pourtant, il existe des alternatives.

«Arbuste ou arbre atteignant six mètres de haut, à feuilles persistantes, très coriaces»: voici la description que donne infoflora.ch du laurier-cerise. Il est justement très apprécié dans nos jardins, où il fait office de haie de protection visuelle. Le problème: les jardins deviennent des centres de prolifération de plantes envahissantes. «En tant que particulier, vous pouvez contribuer considérablement à la prévention de la prolifération des néophytes envahissantes en les remplaçant dans vos jardins par des plantes locales», écrit la ville de Berne dans son manuel et guide «La biodiversité dans la ville de Berne».

La ville recommande l'if, le houx ou le troène comme alternatives locales. Jonas Keller d'Alnus conseille également ces plantes en guise de remplacement. Il faut toutefois considérer l'espace disponible pour une haie. Si l'on a beaucoup d'espace, il convient d'opter pour une haie mixte avec de nombreux arbustes locaux, comme le fusain, la viorne lantane ou commune, le prunellier, et bien d'autres encore. En revanche, pour un mur étroit, le lierre serait une alternative préférable.

«En tant que particulier, vous pouvez contribuer considérablement à la prévention de la prolifération des néophytes envahissantes en les remplaçant dans vos jardins par des plantes locales»

Il faut aussi tenir compte du fait que certaines plantes alternatives locales sont toxiques, à savoir les graines de l'if ou du troène. En revanche, ce dernier est facile à couper. Il en va de même pour les vinettiers épineux: tandis que leurs baies sont inoffensives, certaines parties sont toutefois toxiques. Jonas Keller recommande également le buis: «Cet élément présent dans les anciens jardins de l'Emmental a un feuillage persistant, mais il pousse lentement», indique l'expert.

Et qu'en est-il des mauvaises herbes sur les pelouses? En général, ces herbes ne sont pas des néophytes envahissantes. Mais sinon, les jardins suisses hébergent une multitude de plantes envahissantes. Elles se retrouvent souvent dans nos jardins où elles sont introduites comme plantes ornementales: le solidage du Canada, le Buddleia ou la renouée du Japon, «l'une des pires» selon Jonas Keller.



Vous trouverez plus d'informations au sujet des néophytes, notamment sur www.infoflora.ch, www.pronatura.ch.

Conseils de Pro Natura

En choisissant des plantes locales, vous encouragez la diversité des espèces. Pour les plantes des jardins individuels, Pro Natura recommande de veiller à ce que celles-ci viennent de la région et à ce qu'il ne s'agisse pas de variétés cultivées. En effet, chaque plante sauvage constitue une réserve de nourriture pour certaines espèces animales, qu'elle attire. Plus la diversité végétale est importante, plus la diversité animale le sera également. Les papillons, les abeilles sauvages, les coléoptères, les oiseaux et les mammifères consomment le nectar et le pollen des fleurs, les graines ou les noix, ainsi que les feuilles et les bourgeons. La plupart de ces animaux servent à leur tour à nourrir le maillon suivant de la chaîne alimentaire: de plus grands animaux, qui se nourrissent de viande ou d'insectes, sont attirés dans les jardins où ils suppriment notamment les nuisibles.

Selon Pro Natura, la valeur écologique des plantes locales est nettement supérieure à celle des plantes exotiques. «Les plantes exotiques ont beau être décoratives, elles sont inutiles pour de nombreux animaux sur place. Les espèces animales et végétales locales se sont adaptées les unes aux autres pendant des millions d'années, et les plantes non locales n'ont pas vécu cette évolution commune. Par exemple, le cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*) local permet de nourrir au moins huit espèces d'abeilles sauvages, 24 espèces d'oiseaux et huit espèces de mammifères, tandis que son pendant exotique, le cornouiller soyeux (*Cornus stolonifera*), n'intéresse que deux espèces d'oiseaux», écrit Pro Natura dans une fiche d'informations.

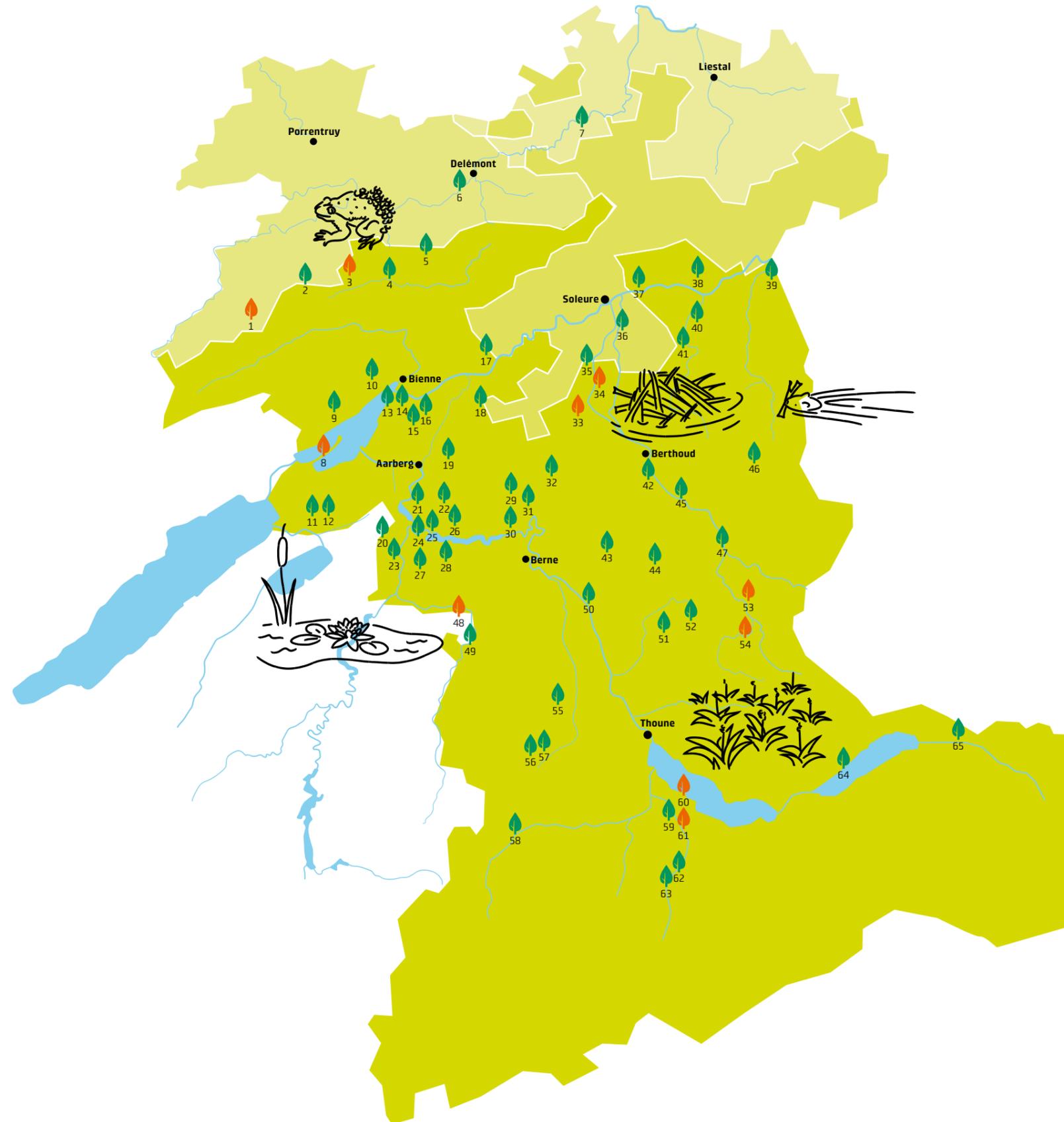
Plus d'informations sur <https://www.pronatura.ch/fr/especes-exotiques-envahissantes>



Aperçu des projets en cours

Lieu	Mesure de revalorisation
1 Les Breuleux	Étang du Neuf-Lac
2 Tramelan	Régénération du haut marais de La Chaux
3 Saicourt	Revitalisation Étang du Domaine
4 Loveresse	Réaménagement de la Trame
5 Perrefitte	Promotion des crapauds accoucheurs
6 Courtételle	Revitalisation du ruisseau de Châtillon
7 Brislach	Revalorisation sous-station de Brislach
8 Erlach	Sillon longitudinal Heidenweg
9 Plateau de Diesse	Remise à ciel ouvert du site Les Moulins
10 Twann-Tüscherz	Rénovation des murs en pierres sèches d'Alfermée
11 Ins, Gals	Terriers artificiels pour castors sur les canaux
12 Seeland	Oiseaux des zones cultivées Grand Marais
13 Sutz-Latriggen	Promotion des amphibiens de Rütte-Gut
14 Port	Revitalisation de Spärs
15 Jens	Plan de construction hydraulique Jäissbach
16 Worben	Renaturation Luterbach
17 Lengnau	Revitalisation Moosbach, Lengnauer Leugene
18 Diessbach	Amélioration intégrale Diessbach
19 Lyss	Cours d'eau Wannermatt
20 Ferenbalm	Zone alluviale aux castors Ferenbalm
21 Canton de Berne	Lutte contre les néophytes dans l'Aar
22 Radelfingen	Paysage alluvial de Brättelen
23 Gammen	Remembrement Gammen
24 Mühleberg	Revalorisation Vorderi Rewag
25 Wohlen	Étang à amphibiens Leubachbucht
26 Radelfingen	Concept global revalorisation Talmatt
27 Mühleberg	Revalorisation du barrage antichars de Marfeldingen
28 Wohlen, Mühleberg	Promotion des crapauds sonneurs à ventre jaune
29 Kirchlindach	Assainissement Glasbach
30 Wohlen	Renaturation Schlossmattbach
31 Wohlen	Paysage culturel de Birchen
32 Moosseedorf	Renaturation Dorfbach
33 Fraubrunnen	Sécurisation construction pour castors sur l'Urtene
34 Bätterkinden, Utzenstorf	Revitalisation Ämmeschache
35 Bätterkinden	Revitalisation Emme Altisberg
36 Derendingen	Revalorisation Grützbach
37 Oberaargau	Développement écologique des rives de l'Aar

Lieu	Mesure de revalorisation
38 Oberaargau	Lutte contre les néophytes Barrage de Bannwil
39 Langenthal, Untersteckholz	Revalorisation Unteri Sängi
40 Oberaargau	Forêt humide de la zone Émeraude
41 Inkwil, Etziken, Bolken	Assainissement Inkwilersee
42 Oberburg	Revitalisation Luterbach
43 Canton de Berne	Mise en œuvre du plan directeur pour la protection des orchidées
44 Canton de Berne	Promotion des crapauds accoucheurs
45 Rüegsau	Revitalisation Rüegsbach
46 Sumiswald	Revitalisation des espaces verts et apports en eau
47 Lauperswil	Réaménagement de l'étang de Mungnauschachen
48 Flamatt	Élargissement de la rivière Singine à Oberflamatt
49 Schwarzenburg	Valorisation de l'embouchure du Winkelbach
50 Münsingen	Revitalisation des coulées de Stude Ritzele
51 Linden	Revitalisation Gridenbühl
52 Wachseidorn, Buchholterberg	Régénération des marais de Wachseidorn
53 Eggwil	Connectivité longitudinale Emme
54 Eggwil	Connectivité longitudinale Rotbach
55 Riggisberg	Revitalisation Biberze Loueli
56 Rüscheegg	Achat de terrain au haut marais de Wyssenbach
57 Rüscheegg	Régénération du haut marais de Wissenbach
58 Boltigen	Renaturation Bumisey
59 Mülenen	HWS Suld, Mülenen
60 Spiez	Revalorisation Bärlauchwäldli
61 Aeschi bei Spiez	Élargissement de la rivière Kander, Sack
62 Kandergrund	Zrydsbrücke
63 Kandergrund	Fürtbächli
64 Ringgenberg	Rénovation des murs en pierres sèches
65 Meiringen	Revalorisation Hüsenbach/Sytenwald



L'association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE)

L'association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE) a fêté l'an dernier ses vingt ans. Depuis sa fondation, elle s'est fixé un objectif ambitieux: promouvoir les énergies renouvelables et les produits énergétiques écologiques.

Portrait de la VUE

L'association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE) est responsable du label de qualité «naturemade». Elle promeut une production énergétique respectueuse de l'environnement dans les centrales éoliennes, solaires et biomasse, et en particulier une force hydraulique écologique. Sa vision est la suivante: «D'ici 2050, nous voulons une énergie 100% renouvelable et écologique en Suisse.» Cela s'applique à la fois à la production d'énergie et au mix d'approvisionnement. En 20 ans, plus de 110 millions de francs ont été versés au fonds de la VUE sur une base volontaire.

Label de haute qualité

La base scientifique établie par la VUE pour procéder à la certification est unique en son genre. L'évaluation de la force hydraulique avec «naturemade star» est aussi unique en Europe. Grâce aux nombreux clients «naturemade», plus de 50 millions de francs ont déjà pu être investis dans la revitalisation dans toute la Suisse, et des projets sont en préparation pour 50 millions de francs supplémentaires. Par exemple, afin de préserver la diversité de nouveaux écosystèmes dans et à proximité des cours d'eau, près de 100 kilomètres de rives de lacs et de cours d'eau ont déjà pu être protégés, soit l'équivalent du tronçon d'autoroute entre Berne et Bâle.

Deux labels de qualité distincts

Le label de qualité suisse «naturemade» pour une énergie 100% renouvelable existe en deux niveaux de qualité. Le label «naturemade basic» est attribué aux énergies issues de sources renouvelables. Les produits énergétiques porteurs de ce label comportent au moins 8% d'électricité produite selon les critères «naturemade star», donc selon des directives très strictes. Le deuxième label de qualité distingue les énergies renouvelables qui respectent des normes environnementales supérieures. Ce type de production perturbe le moins possible la flore et la faune autour des centrales électriques. Lorsqu'un client opte pour un produit contenant de l'électricité «naturemade water star», un centime par kilowattheure consommé est reversé dans un fonds qui finance des mesures de revalorisation écologiques; pour BKW, il s'agit du fonds écologique BKW.

Protéger le climat et la nature

Le changement climatique est sur toutes les lèvres, et les énergies renouvelables sont appelées à jouer un rôle essentiel. Si les énergies renouvelables sont écologiques, leur production peut néanmoins avoir des répercussions néfastes sur l'environnement: réduction des débits résiduels, modification de l'écoulement naturel à proximité des centrales hydroélectriques, etc. La VUE s'emploie à minimi-

Une collaboration étroite

La VUE compte parmi ses membres:

- des producteurs de force hydraulique et leurs associations
- des producteurs de nouvelles énergies renouvelables et leurs associations
- des fournisseurs d'énergie, des négociants en énergie et leurs associations
- des organisations environnementales
- des associations de petits consommateurs
- de grands clients commerciaux et leurs associations

Toutes les catégories de membres sont représentées dans le comité de la VUE. En tant que fournisseur et négociant, BKW dispose également d'un siège, occupé par Markus A. Meier en qualité de coprésident. Nous participons activement aux différents groupes de travail de la VUE et entretenons un partenariat étroit et précieux depuis la création du fonds écologique BKW en 2000.

ser ces répercussions négatives en encourageant une production d'énergie écologique. Les installations certifiées «naturemade» produisent ainsi de l'électricité issue de sources renouvelables tout en veillant à la protection de la biodiversité.

1999 Fondation de l'association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE).



2003 La barre du million de francs est atteinte dans le fonds de revalorisation écologique de la VUE.



2008 Euro 2008: les stades de football de Bâle, Berne, Genève et Zurich, ainsi que les fan zones des villes hôtes, sont alimentés en courant renouvelable certifié «naturemade star».



2015 Certification «naturemade basic» des centrales hydroélectriques de BKW à Wynau et à Kallnach.



2019 La centrale solaire de Mont-Soleil est la première installation photovoltaïque autonome à se voir décerner le label de qualité «naturemade star». Une reconnaissance pour les recherches qui y sont menées depuis 1990 dans le domaine de l'énergie solaire.

1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020

2000 Les cinq premières centrales électriques obtiennent la certification «naturemade», dont la centrale hydroélectrique de BKW à Aarberg.

2002 L'ensemble de la manifestation Expo 02 est alimentée en courant certifié «naturemade star», soit un total de près de treize gigawattheures, c'est-à-dire la consommation d'environ 2900 foyers suisses. BKW fait partie des fournisseurs d'énergie participants.



2007 Certification «naturemade star» de la centrale hydraulique Niederried-Radelfingen.

2007 La barre des 10 millions de francs est atteinte dans le fonds de revalorisation écologique de la VUE.



2017 La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage décerne le prix du «Paysage de l'année 2017» au paysage d'infrastructures énergétiques du canal de Hagneck. Le prix est remis à la centrale hydroélectrique de Hagneck, certifiée «naturemade star».

2018 La barre des 100 millions de francs est atteinte dans le fonds de revalorisation écologique de la VUE.

2018 BKW obtient la licence «naturemade basic» de la centrale valaisanne Argessa (Tourtemagne, Oberems).

naturemade: du courant issu à 100% de sources renouvelables

Les clients peuvent alimenter le fonds écologique BKW avec un centime par kilowattheure consommé. Pour cela, ils doivent choisir un produit qui contient du courant hydraulique certifié «naturemade star».

«naturemade» est le label de qualité développé en Suisse pour l'électricité issue de sources 100% renouvelables (eau, soleil, vent et biomasse). Bénéficiant notamment du soutien du WWF, de Pro Natura et du Forum suisse des consommateurs, il est décerné par l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement VUE.



Liens utiles:
www.naturemade.ch
www.bkw.ch/produits
www.bkw.ch/courant-vert

Clients privés

	<p>Energy Blue 100% d'énergie renouvelable – principalement d'origine hydraulique suisse</p>	<p>Mix énergétique 90% de courant hydraulique naturemade basic Au maximum 7,5% de courant hydraulique naturemade star Au moins 2,5% de nouvelles énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse) naturemade star</p>	<p>Origine de l'électricité Principalement centrales hydroélectriques locales</p>	<p>Qualité naturemade basic!</p>
* Déterminant pour le fonds				

Clients sur le marché libre à partir d'une consommation annuelle >100 MWh

	<p>Energy Origin Hydro star 100% de courant vert d'origine hydraulique</p>	<p>Mix énergétique 100% d'énergie hydraulique naturemade star</p>	<p>Origine de l'électricité Principalement centrales hydroélectriques locales</p>	<p>Qualité naturemade star!</p>
--	---	--	--	---

MERCI!

Lorsque vous choisissez un produit qui renforce le fonds écologique BKW, vous vous engagez avec nous pour la conservation et la valorisation des espaces de vie. Merci beaucoup.

Clients sur le marché

Les clients dont la consommation énergétique annuelle atteint au moins 100 mégawattheures sont libres de leurs mouvements sur le marché. Ceux qui choisissent le courant vert pour leur alimentation électrique ne le font pas par hasard.

Même pour choisir un produit d'électricité, il y a l'embaras du choix. Les clients qui optent pour le courant vert choisissent en toute conscience un type de production et une région d'origine, en fonction de leurs préférences. Parmi la gamme de courant vert, on retrouve le produit «BKW Energy Origin Hydro star»: fabriqué à partir de courant hydraulique suisse, dans le respect de critères stricts, et donc certifié par le label de qualité «naturemade star». Une partie des recettes générées par l'achat de ce produit est injectée dans le fonds écologique BKW. Deux clients racontent leur choix de produit.

Pionnière du secteur de l'impression: Vögeli AG de l'Emmental

«Imprimer comme le ferait la nature»: voici l'objectif que s'est fixé l'imprimerie Vögeli AG de Langnau im Emmental. Avec son frère Renato, Markus Vögeli a repris en 2008 l'entreprise de son père et de son oncle. Ils emploient 60 collaborateurs.

Le courant vert comme suite logique

Il y a plus de 15 ans, la génération précédente avait déjà choisi le courant vert. «Lorsque nous avons dû renouveler les certificats d'électricité en 2008, il ne faisait aucun doute que nous allions continuer à acheter du courant vert», explique Markus Vögeli. Les frères Vögeli sont allés encore plus loin et misent désormais à 100% sur le courant vert. Chaque année, BKW leur fournit 700 000 kilowattheures. Markus Vögeli ajoute: «Pour nous, l'achat de courant vert est une suite logique – l'une des conséquences de notre orientation écologique.»

Innovants avant l'heure

Il y a 20 ans, l'imprimerie a réussi à supprimer tous les composés organiques volatils (volatile organic compounds, abrégés VOC) sur tout le processus d'impression. Les VOC sont notamment présents dans les nettoyants habituels pour pinceaux et

sont souvent utilisés dans les imprimeries. Ces substances volatiles restent dans l'environnement et y sont nocifs. Le secteur de l'impression a commencé à réduire son utilisation des VOC il y a 20 ans – tandis que Vögeli les avait déjà supprimés.

Un produit d'impression biologique: «Cradle to Cradle»

Ce n'est donc pas une surprise que Vögeli ait été la première entreprise d'impression suisse à proposer en 2016 des imprimés «Cradle to Cradle». Ce processus d'impression utilise exclusivement des substances qui peuvent retourner au cycle biologique en toute sécurité. Il permet d'obtenir des produits imprimés suisses, inoffensifs pour les personnes et pour la nature.



À gauche: Markus Vögeli
À droite: Renato Vögeli

Un père cycliste comme exemple

Mais d'où vient cet engagement de l'imprimerie pour la durabilité? «Notre famille s'est toujours demandé ce qui était le plus judicieux: pour nous, pour notre entourage et pour l'environnement», explique Markus Vögeli. Il raconte que son père se rendait toujours au travail à vélo, même si la distance de deux kilomètres était plutôt raisonnable. «Il n'y renonçait jamais, même lorsqu'il y avait dix centimètres de neige», ajoute-t-il en riant.



Et même ce rapport que vous, cher lecteur, tenez entre les mains, a été imprimé selon la procédure «Cradle to Cradle».



www.voegeli.ch

Du courant vert pour arriver au sommet

Le Niesen trône dans l'Oberland bernois et fait partie des incontournables de la région. Divisé en deux sections, le plus long funiculaire du monde part du village de Mülenen, situé à 693 mètres au-dessus du niveau de la mer, pour s'arrêter à 2'336 mètres d'altitude.

La durabilité en trois dimensions comme credo

Depuis 2017, la durabilité en trois dimensions est au programme pour Niesenbahn AG. Elle tient compte à mesure égale des trois dimensions suivantes: écologie, économie et société. Ou comme on dit chez Niesenbahn AG: «le soin» en ce qui concerne les clients et les collaborateurs, «le succès» sur le plan de la rentabilité et de la réussite financière, et «la projection» pour l'environnement et la protection du climat.

Un produit durable pour un lieu exclusif

Il est donc logique que Niesenbahn AG ait choisi le courant vert pour son alimentation en électricité. «Lorsque nous avons renouvelé notre contrat d'achat d'électricité, il était clair que nous voulions assurer l'exploitation des deux funiculaires et de notre refuge avec du courant issu de sources d'énergie renouvelables. Pour le refuge, nous allons encore plus loin avec «Energy Origin Hydro star», explique Urs Wohler, le gérant. Le maître-mot ici: «Un produit durable pour un lieu exclusif.»

Durabilité démontrée: des économies d'énergie jusqu'aux frais de stationnement

Lors de la transformation du refuge Niesen Kulm en 2018 et 2019, Niesenbahn AG a investi près d'1,1 million de francs pour réaliser des économies d'énergie (chauffage, ventilation, utilisation des rejets de chaleur, électricité, éclairage, fenêtres, etc.). Cette somme représente environ 16% du montant total des travaux. Depuis 2017, Niesenbahn AG participe activement à l'initiative

«cause we care» de la fondation suisse myclimate. Les clients ont donc la possibilité d'encourager la protection du climat à l'échelle locale et mondiale. Avec une contribution volontaire d'1% aux prestations de la boutique, ils s'engagent activement pour la préservation climatique. Pour les remercier de cette contribution, Niesenbahn AG double le montant du don et investit cette somme dans des mesures de durabilité. «Ainsi, la participation de nos clients est doublement efficace», souligne Urs Wohler. Un quart du montant des frais de stationnement est utilisé aux mêmes fins.



www.niesen.ch
www.causewecare.ch
www.bkw.ch/courant-vert

«L'année dernière, nos clients ont ainsi donné 40'000 francs pour la protection du climat. Et nous avons doublé cette somme.»

Prochaine action pour la durabilité: à partir de l'été 2020, sus au gaspillage alimentaire à l'aide d'un outil d'analyse et de mesures. Et comme le souligne le gérant Urs Wohler: «Nous ne manquons pas d'idées!»

Niesenbahn: chiffres et repères

Chiffre d'affaires: >5 millions (moyenne sur 10 ans)
 Clients individuels: 80'000 à 100'000 par an
 90 hôtes à temps plein, à temps partiel et temporaires

- 1856 Ouverture du refuge Niesen Kulm
- 1910 Ouverture du funiculaire (deux sections)
- 1949 Remplacement des quatre wagons en bois par des carrosseries en métal léger
- 2002 Ouverture du pavillon dans le refuge Niesen Kulm
- 2010 Le Niesen supprime ses barrières et devient accessible aux chaises roulantes
- 2017 Planification de la durabilité en trois dimensions
- 2019 Le Niesen devient le pionnier climatique MyClimate des sommets touristiques
- 2019 Rénovation et extension du refuge Niesen Kulm, nouvel espace



Faits et chiffres

Un centime est reversé au fonds écologique BKW par kilowattheure de courant hydraulique certifié «naturemade star» vendu. Le fonds écologique BKW revalorise ainsi des habitats de manière écologique.

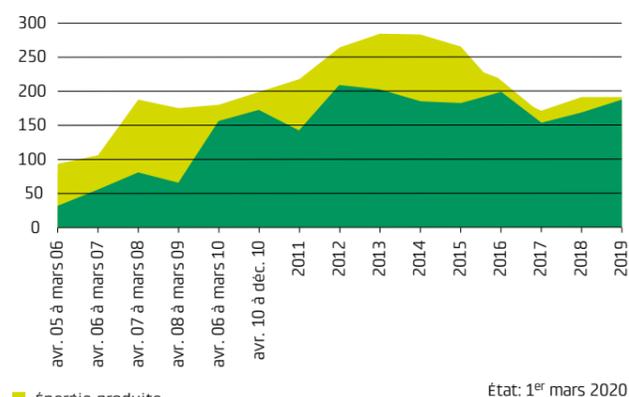
La production de courant 2019 de centrales hydrauliques certifiées «naturemade star» équivaut à la moyenne de l'année précédente. Comme l'année précédente, l'été 2019 a été très chaud. La température moyenne était supérieure de deux degrés à la moyenne pluriannuelle. Par rapport à 2018, il a plu suffisamment dans de nombreuses régions suisses, avec des quantités normales entre 80 et 100%. En 2018, la fonte des neiges avait permis un débit correct continu des fleuves du Mittelland.

Production et vente à l'équilibre

Même si les chiffres de vente finaux seront seulement disponibles à la mi-2020, il semble que la quantité totale de courant hydraulique «naturemade star» produite en 2019 peut être vendue. Ce bon résultat est surtout dû au produit d'électricité Energy Blue, qui contient jusqu'à 7,5% de courant hydraulique «naturemade star».

Vifs intérêts de cofinancement

Au cours de l'exercice 2019, le fonds écologique BKW a reçu 34 demandes de financement pour des projets de régénération, dont 26 ont été acceptées. Le fonds écologique BKW est bien établi et apprécié comme partenaire sur les grands projets. Un paiement spécial ponctuel a donc exceptionnellement été effectué, versant déjà au fonds écologique BKW les produits du premier semestre de production 2019 en milieu d'année, sur la base des chiffres de vente réels. Ce paiement a permis de financer conformément au règlement la poursuite du grand projet de revitalisation de Spärs dans la commune de Port. Le fonds écologique BKW couvre le crédit brut de 2,5 millions de francs pour le projet d'exécution.



■ Énergie produite
■ Vente de courant vert «naturemade star»

État: 1^{er} mars 2020

Vue d'ensemble: recettes et dépenses au cours de l'exercice 2019

	En CHF
Solde du fonds écologique BKW au 1 ^{er} janvier 2019	8'326'467
Entrées de fonds de l'année de vente 2018 et du 1 ^{er} semestre 2019	1'314'548
Entrée de fonds Dons BKW SA	2'000
Sorties de fonds liées aux projets financés	-838'460
Solde du fonds écologique BKW au 31 décembre 2019	8'804'555
Capital total du fonds	8'804'555
Dont fonds alloués aux projets validés	5'927'620
Capital net du fonds	2'876'935

Comité de direction

Le comité de direction est composé pour moitié de personnes issues d'associations de défense de l'environnement, ainsi que de spécialistes externes et de collaborateurs de BKW. Il gère le fonds écologique BKW et est responsable de l'argent du fonds. Les décisions du comité sont unanimes.



Tous les membres du comité de direction font preuve d'une grande motivation et d'un engagement profond. Leur objectif: créer et valoriser des habitats avec le fonds écologique BKW. Tous les membres du comité de direction sont bien connectés. Ils sont spécialisés et compétents. Leurs attentes concernant les projets soutenus par le fonds sont élevées: ces projets doivent être parfaitement convaincants sur le plan écologique.

Composition du comité de direction (de g. à d.)

Carl Robert Kriewitz-Byun

(administrateur du fonds)
BKW Engineering

Daniel Bernet

Inspection de la pêche du canton de Berne

Bruno Jordi (coordination des ventes)

AEK onyx AG, Marché (jusqu'à fin novembre 2019)

Martina Breitenstein

Représentante des organisations environnementales
Pro Natura, WWF et Fédération suisse de pêche

Stephan Bütler

Président du fonds écologique BKW

Thomas Richli

Directeur du fonds écologique BKW

Felix Leiser

Alnus AG

Urs Känzig

Service de promotion de la nature du canton de Berne

Stephanie Noser

Coordination Vente,
à partir de décembre 2019)

BKW Énergie SA, Marché (pas sur la photo)

Rapport du réviseur



Fonds écologique BKW
c/o BKW Energie SA
Viktoriaplatz 2
3013 Berne

Untere Zollgasse 136, CH-3063 Ittigen
revision@atiba-ag.ch
+41 31 921 91 91 T
+41 31 922 41 45 F
RAB-Nr. 500'488
CHE-113.717.846 MWST
CH08 0900 0000 6023 3508 2

Ittigen, le 15 avril 2020 / MGE

Rapport de l'organe de révision externe réglementaire concernant la révision du décompte «Fonds écologique BKW» au 31 décembre 2019

Au comité de direction

Le règlement du fonds écologique BKW du 12 septembre 2018 exige que l'organe de révision effectue chaque année une révision des comptes du fonds. Vous nous avez confié pour le 31 décembre 2019 la révision du décompte correspondant.

Responsabilité de l'administration du fonds

L'administration du fonds est responsable de l'établissement du décompte «Fonds écologique BKW» en accord avec le règlement. Cette responsabilité comprend l'organisation, la mise en place et le maintien de contrôles internes adéquats concernant à l'établissement du décompte, de façon à ce que ce dernier ne contienne pas d'anomalies significatives, résultant de fraudes ou d'erreurs. De plus, l'administration du fonds est chargée de choisir et d'appliquer des critères et d'effectuer des enregistrements appropriés.

Responsabilité du réviseur

Il nous incombe d'exécuter une mission d'assurance et, sur la base de cette mission, d'exprimer une conclusion sur le décompte «Fonds écologique BKW». Nous avons effectué notre vérification conformément à la norme d'audit suisse 950 «Missions d'assurance autres que les missions d'audit ou de review (examen succinct) d'informations financières historiques». Selon cette norme, nous sommes tenus de respecter les règles d'éthique professionnelles et de planifier et réaliser nos procédures d'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que le décompte «Fonds écologique BKW» a été établi en accord avec tous les points essentiels et conformément au règlement.

En tenant compte des considérations sur le risque et le caractère significatif, nous avons réalisé des procédures d'audit afin de recueillir des éléments probants suffisants. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur indépendant.

Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour formuler notre conclusion.

REVISION



Résultat de l'audit

A la date de référence, le fonds affiche une fortune de CHF 8'804'554.62 et se compose comme suit :

- Compte courant BKW	CHF 8'804'554.62
----------------------	------------------

Le solde est confirmé par une documentation appropriée.

Les charges comptabilisées de CHF 838'460.20 sont conformes au règlement du fonds.

Le fonds a été alimenté de CHF 1'316'547.35 en 2019. Les crédits de la vente d'électricité portant le label «naturemade star» - la plus-value écologique de 1 centime/kWh («centimes écologiques») - sont totalement CHF 1'314'547.35.

Les crédits sont basés sur la vente de la production du second semestre 2018 et le premier semestre 2019.

A la date de clôture, les fonds alloués aux projets validés de CHF 5'927'620 correspondent à la base de données des projets

Conclusion de l'organe de révision

Selon notre appréciation, le décompte du fonds écologique BKW au 31 décembre 2019 a été effectué conformément à tous les points essentiels et au règlement.

Utilisation du rapport

Notre rapport vise uniquement le but présenté ci-dessus et vous est fourni à titre informatif. En raison de la publication du rapport annuel du «fonds écologique BKW» et de sa parution sur Internet, il sera porté à la connaissance d'un nombre illimité de personnes. Le rapport se réfère uniquement au décompte «Fonds écologique BKW» susmentionné.

ATIBA REVISION GMBH

Daniel Steiner
Agent fiduciaire avec brevet fédéral
Réviseur

Markus Gehri
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur
(Réviseur en charge)

REVISION

Impressum

Rédaction

BKW Group Communications, Berne

Concept

Process Brand Evolution, Zurich
www.process-group.com

Mise en page et conception graphique

Solid Identities GmbH, Zurich
www.solid-identities.ch

Photographie

Alnus AG, Ins
Andreas Gygax, Berne
Michel Jaussi, Linn
Lea Moser, Berne
Niesenbahn AG, Mülenen
L'association pour une énergie
respectueuse de l'environnement
(VUE), Zurich
Vögeli AG, Langnau i.E.

Impression

Vögeli AG, Langnau i.E.
www.voegeli.ch



Les produits d'Impression
certifiés Cradle to Cradle™
produits par Vögeli AG.
À l'exception des reliures.

